



. Antihistaminiques H1 : attention au détournement

Les antihistaminiques H1 sont commercialisés en France dans plusieurs indications : manifestations allergiques, prévention et traitement du mal des transports, sédatif et antitussif. Des cas d'usage abusif de médicaments contenant un anti-histaminique H1 sont régulièrement signalés aux Centres d'Evaluation et d'Information sur la pharmacodépendance (CEIP). Il s'agit pour la plupart de molécules passant la barrière hémato-encéphalique. Hallucinations, dues aux propriétés anticholinergiques et sédation sont les principaux effets recherchés. Les posologies sont, en moyenne, 7 fois supérieures à la normale. Le dimenhydrinate (Dramamine[®], Mercalm[®], Nausicalm[®]) est l'antihistaminique H1 pour lequel il y a le plus de notifications de détournement.

Les antihistaminiques H1 sont aujourd'hui une des rares classes de substances psycho-actives majoritairement vendue sans ordonnance.

Amélie Daveluy

. Vente de médicaments sur Internet

Qui n'a jamais eu sa messagerie électronique inondée de *spams* vantant les mérites du médicament tartempion, solution miraculeuse aux problèmes de surpoids, de performances sexuelles ou intellectuelles ?

Commander sur Internet permet d'obtenir la plupart des médicaments normalement délivrés sur ordonnance, court-circuitant prescription, surveillance médicale et conseil pharmaceutique. Les informations données sur les médicaments sont souvent partielles, trompeuses, notamment en ce qui concerne les indications, contre-indications, précautions d'emploi, interactions médicamenteuses et source de mauvais usage : indication inappropriée, terrain contre-indiquant la prise du médicament, interaction avec le reste du traitement, etc.

L'Agence des produits de santé vient de diffuser une mise en garde sur les risques liés à l'achat de médicaments sur Internet, qui ne s'arrêtent pas à des informations erronées : médicaments de qualité douteuse ; médicaments non évalués (DHEA, mélatonine, par exemple) ; « médicaments » relevant du charlatanisme (vertus infondées, produits dits anodins) ; contrefaçons de médicaments (trop ou pas assez dosés en principe actif, voire n'en contenant pas du tout, présence d'impuretés ou de substances dangereuses). Ce dernier point s'illustre par la saisie récente, par les douanes aux Etats-Unis, d'un « générique » d'oseltamivir (Tamiflu) en provenance de Chine (le brevet de l'oseltamivir n'est pas encore tombé dans le domaine public...).

Si l'existence de contrefaçons, charlataneries et autres poudres de perlimpimpin n'est pas un phénomène nouveau, l'Internet a donné une ampleur considérable à l'offre de vente : il est prudent de mettre en garde les malades contre les achats dans des pharmacies virtuelles de l'Inter(*pas*)net.

Anne Larivière

. Létrozole : uniquement chez la femme ménopausée

Le létrozole (Femara) est un inhibiteur de l'aromatase, indiqué dans le traitement du cancer du sein chez la femme ménopausée. A la suite des résultats d'une étude récemment présentée à un congrès à Montréal, il est rappelé que le létrozole est contre-indiqué chez les femmes non ménopausées. En effet, les auteurs de cette étude ont mis en évidence une incidence de malformations cardiaques et de l'appareil locomoteur plus importante dans un groupe de nouveaux-nés issus de mères traitées par létrozole pour stérilité (associé ou non aux gonadotrophines chorioniques) ou polykystose ovarienne, en comparaison à un groupe de témoins non exposés. Cependant, l'incidence des malformations, tous types confondus, était comparable dans les deux groupes. Le létrozole n'a pas, à ce jour, d'indication validée dans l'induction de l'ovulation ou le traitement d'autres pathologies chez la femme non ménopausée.

A.L.

. Télithromycine et risque d'atteinte hépatique

À la suite de la notification de plusieurs cas d'atteintes hépatiques sous télithromycine (Ketek) en Europe, dont certains d'évolution fatale (aucun en France à ce jour), l'Agence européenne (EMEA) fait une re-évaluation de ce médicament. En attendant, les mentions sur le risque hépatique sont renforcées.

En France, la télithromycine est commercialisée depuis septembre 2002 et a fait l'objet d'un suivi national de pharmacovigilance pendant les deux premières années de commercialisation. Ce suivi a permis de mettre en évidence des aggravations de myasthénie, avec une mise en garde ajoutée en avril 2003. Les effets indésirables les plus fréquents sont des cas de vision trouble, d'effets neurologiques (vertiges, céphalées, troubles du sommeil), des troubles digestifs et des atteintes cutanées.

L'Agence européenne, relayée par l'Agence des produits de santé, rappelle qu'il faut être prudent en cas d'insuffisance hépatique et qu'il faut arrêter le traitement en cas de signes pouvant évoquer une atteinte hépatique.

Françoise Haramburu

. DCI

La dénomination commune internationale (DCI) est, comme son nom l'indique, le nom qui désigne un médicament dans le monde entier. C'est l'Organisation Mondiale de la Santé qui attribue les DCI, depuis 1953. (La DCI est, en anglais, l'*INN*, pour *International Nonproprietary Name*, également appelé *generic name*.) Il existe actuellement environ 8000 DCI, avec 120 à 150 nouvelles DCI chaque année. Chaque DCI est choisie selon des principes assez simples : le son et l'orthographe doivent être différenciés ; la DCI choisie ne doit pas être trop longue ; il ne doit pas y avoir de confusion avec d'autres DCI existant déjà. Il faut éviter toute allusion anatomique, physiologique, pathologique et thérapeutique dans la DCI. Afin de faciliter une utilisation réellement internationale, certaines lettres doivent être utilisées de préférence à d'autres : par exemple *e* est utilisé à la place de *ie* ou *ie*. C'est ce qui nous vaut d'écrire maintenant éthinyloestradiol et non plus éthinyloestradiol. De la même façon, la DCI comporte souvent un *u* au lieu d'un *i* (cyclosporine et non cyclosporine) ou bien un *h* au lieu de *th* ou *ph* (amfétamine et non plus amphétamine, mais l'ensemble de la classe continue de s'appeler les amphétamines. La démarche est identique à celle de l'orthographe française révisée, au nom de laquelle on devrait écrire nénufar et non nénuphar).

Ceci étant, les nomenclatures nationales n'adoptent pas forcément la DCI. C'est le cas du paracétamol que les états-unis continuent d'appeler l'*acetaminophen* (selon leur propre nomenclature, l'*United States Adopted Names* ou *USAN*) ou du métamizole que nous continuons à appeler le plus souvent noramidopyrine (selon la Dénomination Commune Française ou DCF).

L'usage veut que les DCI soient déclinées en latin (mais oui même si c'est une langue morte), en anglais, en français, russe et espagnol. Par exemple, acebutolol, la DCI officielle devient, pour le sel, *acebutololi hydrochloridum* en latin, *acebutolol hydrochloride* en anglais, *acébutolol chlorhydrate* en français. De la même façon, ketoprofen, DCI officielle, devient *ketoprofenum* en latin et *kétoprofène* en français. Dans la DCI à la française, l'accentuation est de règle et il y a, le cas échéant, un *e* final qui n'existe pas en anglais.

En principe, il y a une racine commune à une classe, avec un préfixe de fantaisie (et le nom de marque, c'est à dire le nom de spécialité ne doit pas contenir cette racine). Par exemple, les bêta-bloquants ont une racine *-olol*, les fluoroquinolones une racine *-floxacin*, etc. Au sein d'une même classe thérapeutique, il peut y avoir des différences en fonction du groupe chimique : par exemple, les anti-inflammatoires non stéroïdiens comportent différentes racines : *-ac* pour les dérivés de l'ibufénac, *-buzone* pour les pyrazolés, *-profen* pour les propioniques, *-oxicam* pour ... les oxicams. *-stat* ou *-stat* désigne certains inhibiteurs d'enzyme, par exemple *-vastatine* pour les inhibiteurs de l'HMG CoA réductase, plus simplement appelés statines. Il y a néanmoins parfois des exceptions trompeuses : pourquoi avoir appelé un neuroleptique récent aripiprazole alors que *-prazole* est la terminaison des prazoles justement (oméprazole & co.) ? Pourquoi avoir débaptisé l'amfébutamone (qui était la DCI) pour la transformer en bupropion (qui était l'USAN) ?

F.H.

Les communiqués de presse ou lettres sur certains des sujets traités dans ce numéro sont disponibles sur le site de l'Agence des produits de santé (www.afssaps.sante.fr)

Infos est disponible sur le site web du département de pharmacologie: www.pharmacologie.u-bordeaux2.fr. Si vous souhaitez le recevoir par e-mail, envoyez un message, en précisant vos coordonnées professionnelles à pharmacovigilance@u-bordeaux2.fr

Pour tout renseignement sur les effets indésirables des médicaments

Centre régional de pharmacovigilance et d'information sur le médicament Tél : 05 56 98 16 07

Pour tout renseignement sur l'abus et la dépendance (médicaments ou autres substances)

Centre d'évaluation et d'information sur la pharmacodépendance Tél : 05 57 57 46 58

Hôpital Pellegrin - 33076 Bordeaux Cedex - télécopie : 05 57 57 46 60